

Le printemps silencieux des abeilles

Franck Hidvégi

Les apiculteurs n'en finissent pas d'avoir le bourdon. Après plusieurs années de lutte acharnée contre la varroase, une affection provoquée par la présence d'un acarien parasite de l'abeille, qui a causé au début d'importantes mortalités parmi leurs protégées, voilà qu'une menace plus sournoise s'introduit dans les ruchers wallons. Sournoise car si la cause est imperceptible, le mal, lui, est bien visible au cœur des ruches qui n'arrêtent pas de se vider de leurs butineuses. Dans le paysage verdoyant du Sud-Hainaut, un homme cultive la tradition d'une apiculture de qualité. Président de la Fédération des Apiculteurs du Hainaut, Hubert Guerriat s'est récemment engagé dans un combat pour la sauvegarde des abeilles. Il lance un cri d'alarme !



Hubert Guerriat, président de la Fédération des Apiculteurs du Hainaut

« Je n'ai de mots trop forts pour vous témoigner mes sentiments de désarroi, d'impuissance et de révolte face à ce constat », explique Hubert Guerriat. « Les abeilles ne rentrent plus à la ruche, la colonie devient apathique, se dépeuple et meurt. Parfois, toutes mes colonies ont ces symptômes au printemps. Le problème est apparu subitement en 1999 et j'observe que les ruches ne sont pas également atteintes selon leur localisation ». Les chiffres parlent d'eux-mêmes : rien que dans le pays de Chimay, des apiculteurs ont subi des pertes atteignant jusqu'à 50 % du cheptel !

Hubert Guerriat s'est penché sur le sort de ses abeilles et en est arrivé à la conclusion que ni les facteurs météorologiques, ni les techniques apicoles ni même la varroase, ni les traitements, ni la transmission de virus ne pouvaient être pointés du doigt. La cause probable des malheurs des apiculteurs ne peut donc être qu'externe. « J'ai procédé à un test pour en avoir le cœur net, commente Hubert Guerriat : en 2000, j'ai reconstitué 20

jeunes colonies divisées en deux lots de dix. L'un a été installé durant toute la saison à Daussois, où se trouvent de nombreuses cultures de maïs, phacélies et moutardes, qui sont largement butinées à l'arrière-saison par les abeilles. Durant la période de floraison de ces dernières, le deuxième lot a été déménagé dans un environnement beaucoup plus naturel, au bord de l'étang de Virelles (Chimay) avant de revenir à Daussois, où les deux lots ont passé l'hiver dans les mêmes conditions. Après l'hivernage, la récolte des colonies de Chimay fut excellente tandis que les abeilles de Daussois étaient mortes à la fin mai. C'est donc manifestement l'environnement du rucher qui est à l'origine du dépérissement ! »

Quand les abeilles perdent la boule

Observant que les symptômes n'apparaissent que dans les ruches placées à proximité des grandes cultures et coïncidaient avec la mise sur le marché de nouveaux insecticides, les apiculteurs ont mené l'enquête. Ils sont arrivés à la conclusion que deux insecticides neurotoxiques à base de fipronil et d'imidaclopride – le Gaucho (Bayer) et le Régent (BASF) – seraient la source d'intoxications avec les conséquences suivantes : les abeilles perdent le sens de l'orientation et ne retrouvent plus le chemin de retour du rucher. Résultats : les ruches se dépeuplent et dépérissent... entraînant rapidement la mort de la colonie.

Ces nouveaux insecticides enrobent les graines de cultures (maïs, escourgeon, betterave...) avant le semis. De la graine enrobée à l'abeille débousolée, quel lien ? À première vue, aucun. Mais lorsqu'on connaît les propriétés de ces insecticides, tout s'éclaire. Efficaces, ces insecticides le sont par leur caractère « systémique », c'est-à-dire qu'ils sont véhiculés par la sève partout dans la plante, au plus profond des tissus, jusque dans les fleurs, le pollen et le nectar. Et comme deux précautions valent mieux qu'une, ils sont aussi « rémanents » : ils se dégradent très lentement dans le sol et contaminent également les plantes qui suivent ces cultures. Efficaces partout et longtemps, voilà donc les nouvelles armes de destruction massive. Et si les cultures qui succèdent sont des plantes mellifères (moutarde, phacélie...), c'est la catastrophe pour les abeilles qui les butinent ! Et que dire également de l'impact sur les autres insectes butineurs, la faune, la flore... et sur la santé humaine ? En vertu du principe de précaution, ne faudrait-il pas retirer ces insecticides du marché ? Selon le cancérologue Dominique Belpomme, entendu en tant qu'expert en France, « *il n'y a pas de question à se poser. Il faut retirer ces produits du marché. Immédiatement (...). C'est l'un des insecticides qui contamine le plus l'eau, et sa molécule n'est pas sélective. Elle ne touche pas seulement les abeilles, mais aussi les oiseaux, les poissons et les mammifères. Et parmi les mammifères, il y a l'homme* ». Le ton est donné !

Franck Hidvégi



Originnaire de Californie, la phacélie à feuilles de tansie est une espèce cultivée chez nous, surtout comme engrais vert; cette espèce est très mellifère.



Franck Hidvégi

De la France à la Wallonie

En France, le combat des apiculteurs fait mouche. Le monde politique et le monde judiciaire commencent à cerner l'ampleur du problème et à prendre leurs responsabilités. En février dernier, l'entreprise BASF Agro et son P.-D.G. ont été mis en examen pour « mise en vente de produits agricoles toxiques nuisibles à la santé de l'homme et de l'animal » et « complicité de destruction du bien d'autrui » par fabrication et vente du Régent. Décision assortie d'une suspension de commercialisation de l'insecticide.

On en attendrait autant en Wallonie : d'autres éléments montrent que la disparition des abeilles n'est pas une simple allégation d'apiculteurs en manque de miel... Ainsi, les résultats d'une enquête réalisée par le Centre Apicole de Recherche et d'Information (CARI) accréditent l'effet de ces nouveaux insecticides dans le dépérissement des ruchers wallons. Financée par le Fonds des matières premières (Ministère de la Santé), cette enquête n'a pu être publiée car les représentants de l'industrie phyto-pharmaceutique du comité d'accompagnement de la convention s'y sont opposés !



Adeline Guerriat

Quand l'abeille noire revient au pays

Hubert Guerriat est également à l'initiative d'un programme de sauvegarde de l'**abeille noire**, la sous-espèce ouest-européenne de l'abeille mellifère. C'est l'abeille indigène de nos régions qui, au XIX^e siècle, était largement distribuée en Wallonie. Vers 1850, certains apiculteurs se tournent vers des races plus domestiquées, génétiquement améliorées au point que l'aire de distribution de l'abeille noire est actuellement fragmentée et très réduite. Quelques rares zones semblent avoir échappé à cette érosion, notamment dans la Botte du Hainaut. À l'initiative de l'École d'Apiculture du Sud-Hainaut, un groupe de travail – le Groupe Mellifica – a été mis sur pied dès 1992. Pour assurer la conservation à long terme de l'abeille indigène dans la Botte du Hainaut, le Groupe Mellifica propose de définir une zone de protection à l'intérieur de laquelle l'utilisation et l'importation d'abeilles des races non indigènes seraient interdites. Compte tenu de la biologie de l'accouplement de l'abeille, la zone de protection devrait atteindre au minimum 400 km², soit approximativement le territoire des communes de Momignies, Chimay et Couvin, ainsi que la partie méridionale du territoire de Froidchapelle et de Sivry-Rance. Les apiculteurs de cette région utilisent déjà l'abeille noire. Ce projet novateur et inédit en Région wallonne, garant d'une abeille de qualité et synonyme de préservation de la biodiversité, devrait donc réunir un très large consensus de leur part.



Hubert Guerriat

Pour en savoir plus sur les abeilles en Wallonie :

<http://www.cari.be>
<http://www.mellifica.be>

La guerre des ruchers

Printemps 2004... Face à autant de mauvaise volonté, les apiculteurs wallons brandissent leurs aiguillons et décident de rentrer en résistance. « Nous avons organisé conférence de presse sur conférence de presse et créé, dans la foulée, le 15 mars dernier, l'asbl ALARME, explique Hubert Guerriat. Notre association a pour objet d'assurer le bien-être, la défense et la santé des abeilles domestiques et sauvages ainsi que leur protection et la promotion des milieux qui leur sont favorables. » Parmi les revendications d'ALARME figurent la limitation des insecticides incriminés aux cultures non mellifères, la traçabilité des produits phytosanitaires utilisés, la modification des tests sur les abeilles... Derrière l'asbl, un essaim de près de 3250 apiculteurs excédés par la passivité des pouvoirs publics dans ce dossier. Et la combativité porte petit à petit ses fruits. En février et en mars derniers, ALARME a été auditionnée par la Commission de l'environnement, des ressources naturelles, de l'agriculture et de la ruralité du Parlement wallon. Quelques semaines plus tard, une délégation de l'asbl a rencontré le ministre de la santé Rudy Demotte. « Le ministre a écouté d'une oreille attentive et pris connaissance de l'ampleur du problème. Cependant, malgré l'urgence de la situation, aucune mesure concrète n'a été prise », déplore Hubert Guerriat. Nos abeilles continueront donc à mourir cette année...

Le 13 mai dernier, après notre rencontre avec Hubert Guerriat, le Parlement wallon a adopté une « proposition de résolution visant à prévenir les problèmes de mortalité des abeilles » en Wallonie. Un catalogue de bonnes intentions adressé au Gouvernement wallon qui, espérons-le, passera des intentions... aux décisions qui s'imposent. À suivre...